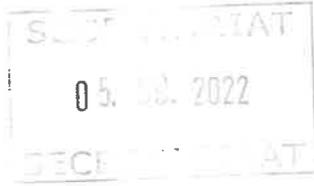


Bruxelles, le **1 SEP. 2022**



Commune de Molenbeek
Monsieur MAHY
Échevin de la Petite Enfance
Rue du Comte de Flandre 20
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Département Accueil
Direction Accueil Petite enfance
Service Administration
MVV/DM - 63/21012/01-02-03-04 - Acc
COUR01-03DM20220620
Votre correspondante : Delphine Massut
☎: 02/542.13.51 - 0499/57 26 83
✉: delphine.massut@one.be

Monsieur l'Échevin,

Concerne : approbation du nouveau contrat d'accueil de vos crèches « Louise Lumen », « Reine Fabiola », « Les Petits Poucets » et « Les Petites Alouettes »

Par la présente, nous accusons bonne réception du nouveau contrat d'accueil de vos crèches reprises en objet qui nous a été transmis par Madame BILLIAU, Coordinatrice Accueil, en date du 19 janvier 2022.

Après analyse de ce document sur base du modèle élaboré par l'ONE, nous vous informons que votre contrat d'accueil est approuvé si ce n'est que nous vous invitons à ajouter la liste des fournitures au sein du contrat d'accueil à la page 7 (pour rappel, le lait infantile doit être fourni par la crèche) et à clarifier la phrase concernant l'interdiction d'administrer un médicament sans prescription médicale (dispositions médicales - maladie p.10).

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

Laurent MONNIEZ
Administrateur généra f.f.